

Joseph Lefevre & Marie Desrues

De La Chapelle Saint Aubert

Un couple dans la tourmente des guerres de la chouannerie.

C'est en parcourant une table sur les « **Crimes et délits en Ille-et-Vilaine 1792- 1811** »¹ qu'est apparu le nom d'un certain Joseph Lefevre, de la Chapelle-Saint-Aubert, pour une affaire ayant eu lieu à Saint Marc sur Couesnon.

Dans cette affaire Joseph Lefevre est mentionné comme prévenu de meurtre. Lors de son interrogatoire² du 17 prairial An Deux par l'Accusateur Public il décline son identité :

« Lefevre Joseph, marchand voiturier âgé de 47 ans demeurant à la Pirotais en la Chapelle saint Aubert. Né en la commune de Saint Marc sur Couesnon au lieu de la Gautrais³.

Répond que son père se nommait Joseph Lefevre marchand Voiturier et sa mère Françoise Rossignol. A répondu qu'il a un frère demeurant commune de Saint Marc sur Couesnon au village de la Machepas et deux sœurs, l'une est veuve et demeure à Fougères fauxbourg du gast, l'autre nommée Julienne Lefevre, mariée à Jean Bunel ».

Les faits : attaque par un groupe supposé de chouans

Les faits qui lui sont reprochés sont recueillis le 11 prairial An II par Jean Baptiste Anger, juge de Paix et commissaire de police de sureté de la commune et canton de Montagne la Forêt, soit Saint Aubin du Cormier, auprès du citoyen Joseph Delalande fils, tanneur au village de Launay en Saint Marc sur Couesnon. Ce dernier expose :

« que la nuit dernière environ les onze heures et demi du soir, une horde de scélérats inconnus est arrivée au dit village tous armés de fusils, sabres et pistolets, ont frappé à la porte de l'exposant en disant qu'il falloir leur ouvrir et qu'ils étoient de la garde et Cantonnement de St Jean sur Couesnon, sinon qu'ils alloient enfoncer la porte pour voir et visiter s'il n'y avoit point de chouans chez luy, qu'à l'instant le citoyen Jean Delalande père ayant ouvert la porte ils sont tous entré et ont déclaré qu'ils étoient Chouans, en conséquence ayant demandé les clefs des armoires et s'en étant saisis ils ont volé et pillé tout ce qu'ils ont pu dans la dite maison et s'étant saisi de la personne dudit Jan Delalande père ils l'ont fusillé et tué, et ayant tiré la mère de l'exposant au dehors de la maison, ils l'ont tellement maltraitée qu'ils l'ont laissée comme morte ; en conséquence l'exposant a requis qu'il soit par nous descendu pour rapporter l'Etat et procès verbal du... et informer sur les susdit maltraitements, vols et pillages commis chez son père et a signé les dits jour et an que devant »

Le juge de paix accompagné de l'officier de santé Mérienne, les deux escortés d'une garde⁴ de vingt hommes, se rendent sur place au village de Launay pour examiner le cadavre :

¹ Table établie en 1992 par M. Hev' Tigier pour le Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine.

² AD35 : L 2917-238

³ Joseph Lefevre est né le 2 mai 1752 et fut baptisé le lendemain en l'église de Saint Marc sur Couesnon.

« étant rendu nous avons requis les citoyens Louis Anger et François Collin demeurant à Launay et à la cotardais même commune avec lesquels nous avons examiné le dit cadavre que nous avons reconnu être celui de Jan Delalande Tanneur cy devant municipal et lequel ledit Mérienne ayant examiné il nous à dit qu'il à aperçu trois coups de fusils dans le Coté droit de la Poitrine et le Bras droit Cassé qui luy ont sur le champs donné la mort et à le Mérienne signé avec lesdits notables et Nous. ».

Ensuite ils interrogent les personnes témoins des faits, en premier lieu Marie Masson l'épouse dudit Delalande et son fils : *« les scelerats se firent de firent de joue donner les clefs des armoires Volèrent tous ses effets, assignats, linges, hardes, draps de lit, chemises et autres effets dont elle ne peut pas dans ce moment faire l'énumération mais qui sont en nombre considérable... ils ont tiré les dits coups de fusils sur le dit delalande en luy reprochant d'être patriote et l'ont tué, et ayant pendant ce temps saisi la dite Masson et tirée dans la cour il l'ont accablée de coups de bourrade de fusils et l'ont laissée comme morte, qu'ils se sont ensuite Retirés et sont allés vers Saint Hilaire, qu'ils ont cherché ses fils qui alors étoient absents, pour les tuer également comme leur père, que sa fille étoit couchée dans une chambre auprès de leur « embas » et s'étant éveillée aux coups de fusils elle s'est mise à crier par la fenêtre aux voleurs ce qui les a forcé de se retirer plus tôt, les cris ayant éveillé les voisins qui se disposaient à porter du secours. »*

D'autres témoins portent les mêmes déclarations avec parfois un élément supplémentaire, ainsi Perrine Texier⁵ : *« ...les brigands se sont retirés et n'ont pas été plus d'une demi heure à commettre leur crime... Que plusieurs de ces brigands avaient des chevaux ...»*

Le juge de paix termine son procès verbal en statuant à *« l'impossibilité de découvrir quels sont ses assassins et qu'il est apparent que ce sont les brigands nommés chouans qui se sont répandus dans les communes circonvoisines qui ont commis ce crime et que c'est l'ardent patriotisme dudit Delalande qui lui a procuré la mort ... »*. Et il ordonne que ledit Delalande *« soit honorablement inhumé »*.

Retournement de situation : dénonciation de Joseph Lefevre

Marie Masson se présente de nouveau et ajoute à sa déclaration du 11 concernant l'un des *« brigands »* :

« ... l'un deux saisit par le collet le dit Delalande, le traina sur les pierres de foyer en luy disant te souviens-tu qu'en allant à Fougères ou bien en s'en revenant nous eûmes dispute ensemble en nous Saquant des histoires, ne te dis je pas que tu t'en repentiras, en voicy l'heure la vie n'est pas longue, Donne ton cœur à Dieu il en est temps et alors ils le tuèrent ».

« Que cet homme étoit très grand, pâle, maigre en visage, pouvant avoir environ quarante ans et qu'au reste étant toute transie et s'attendant à perdre la vie elle ne put pas bien remarquer cet homme et ne pouvoir dire qui il étoit. »

Marie Masson poursuit qu'en effet concernant cette dispute, le lendemain quelle eut lieu ledit Delalande la raconta à Michèle Ory majeure demeurant à Launay et lui dit : *« que c'étoit avec*

⁴ Hommes du bataillon du haut Rhin cantonnés à Saint Aubin du Cormier.

⁵ Perrine Texier 28 ans femme de François Bordais, âgée de 28 ans. Ne reconnut personne. Jeanne Guillard, fille âgée de 29 ans, demeurant chez Bordais ne reconnut personne.

Lefevre de la Chapelle qu'il avoit eu cette dispute. Et qui du se passer quelques temps après la venue des Brigands à Vendel et à Fougères c'est à dire depuis environ six mois. Telle est sa déclaration dont nous luy avons donné lecture et quelle nous à affirmé être véritable et y persiste et à déclaré ne scavoit signer. ».

Joseph Lefevre, sur l'envoi du Chef du Cantonnement, est désigné comme complice. A ce moment le rouage judiciaire est en marche et en lien avec ce qui suit, présumons qu'il s'agit d'une description approximative de Joseph Lefevre.

Arrestation et interrogatoire de Joseph Lefevre

Le 16 prairial An II le juge de paix rapporte qu'il a reçu une lettre du citoyen Billig chef du 4^e bataillon du Haut Rhin qui prévient :
*« d'avoir fait arrêter et traduire dans les prisons de cette ville le nommé **Lefevre** qui lui a été désigné comme complice de l'assassinat en la personne dudit Jan Delalande, qu'il nous le remet entre les mains... »*

Le 17 prairial An II l'Accusateur Public procède à l'interrogatoire de Joseph Lefevre, prévenu de meurtre.

Joseph Lefevre assure *« qu'il n' a aucune connaissance des brigandages lors étant à Rennes pour son commerce avec trois chevaux. »*

Sur des faits qui auraient eu lieu six mois plus tôt : *« Interrogé s'il n'a pas connaissance que sa femme et son fils conduirent les brigands dans la dite commune de Vendel et surtout chez le citoyen René Coquelin⁶ qu'ils pillèrent et volèrent et l'auroient tué sans qu'il se sauva, que sa femme et son fils y étoient présents ainsy qu'il sera appris par des témoins qui en ont déjà déposé. Marie desrues fe. Joseph Lefevre et Jan lefeuvre leur fils demeurant à la pirotais commune de la Chapelle avoit été avec les brigands qui pillèrent la maison dudit Coquelin, qu'ils entendirent la dite Desrues dire à ces brigands –Buvez et mangez chez Coquelin et mettez le feu en sa maison- »*

Joseph Lefevre répond *« qu'il n'en a aucune connaissance étant absent comme il l'a cy devant dit, qu'il a su depuis que ses deux petites filles⁷ l'une âgée de sept ans, et l'autre âgée de cinq ans étant effrayées de voir tous ces brigands et ne sachant ou aller s'en coururent au Pont-Notre-Dame proche Vendel et que la sœur de Jan Greffier du même village de la Pirotais dit à sa femme que ses deux petites filles s'en étoient encoururent vers Vendel et quelle fut en conséquence les chercher, qu'elle ne les trouva point ayant été ramassées dans une maison au Pont-Notre-Dame, elle fut les chercher chez Jean Desrûes au bourg de Vendel ».*

⁶ René Coquelin, marchand tanneur âgé de 42 ans demeurant au bourg de Vendel. Les faits rapportés auraient eu lieu au commencement de novembre 1793. « s'étant sauvé par une fenêtre de sa chambre , il ne peut savoir ce qui s'y passa ; mais que 4 jours après, il rentra chez lui et appris que c'étaient la femme Lefèvre et son fils qui avaient conduit les brigands chez lui avec cinq autres particuliers de la commune de la Chapelle aubert, ainsi qu'il est appris par l'information et déposition de plusieurs témoins entendus par le juge de paix du Canton de Billé ». AD35 : L 4019.

⁷ IL s'agit de Julienne Lefevre née le 24 décembre 1785, et Jeanne Lefevre née le 22 octobre 1788.

Il répond également : « ...qu'il ignore lequel de ses fils nous luy parlons, qu'il en est un agé de quinze ans, un de treize et le troisième de neuf. Qu'il a appris que celui de treize ans⁸ étant à serrer des glands dans un de ses champs, fut saisi par les brigands qui le forcèrent à conduire et qu'il les conduisit près le bourg de Vendel ou il vint et se sauva de leurs mains... »

L'accusateur est perplexe : « Il remontre qu'ayant appris à son retour tous ces évènements il auroit du s'informer de sa femme et de ses enfants comment ils s'étoient ..., et que son indifférence à cet égard nous paroît suspecte »

Joseph Lefevre répond « qu'il ne fut point indifférents sur ces évènements, qu'à son retour les ayant appris, il réprimanda et châtia sa femme et ses enfants de manière qu'ils en restèrent malades au lit et qu'il est certain que sa femme auroit point été sans ses deux petites filles qui s'étoient échappées par la frayeur ».

Etonnamment dans cet interrogatoire il n'est pas question de l'assassinat de Jean Delalande.

Soutiens à Joseph Lefevre

Un courrier versé au dossier provenant d'un citoyen de St Marc dont la date est du 14 nivose An II [3 janvier 1794] donc concernant les faits concernant la femme et enfants de Joseph Lefevre :

«St Mard - Citoyen Lefevre Je suis chargé de poursuivre contre vous une affaire qui deviendra malheureuse pour vous et votre femme ; avant de vous faire connoître les malheureux effets je désirerois vous parler afin de tacher de la faire arranger, vous savez que j'ai toujours chercher à vous obliger, et je désire encore aujourd'hui plus que jamais vous prouver votre amy ; aussy ne manquez lad. De ne venir me parler à Saint Mard aussitôt la présente reçue, ou au plus tard avant la journée de dimanche passée, afin que nous considérions ensemble. Ni manquez lad. Je vous en préviens, lad cert une affaire des plus conséquente, et lundy sans faute vous ne manquez pas d'être poursuivi. Cert de la part de celui qui lit. Votre concitoyen J azure »

Le soutien de la municipalité de La Chapelle saint Aubert :

Le 27 prairial An II, les maire, officiers municipaux et agent National de la Commune de la Chapelle Saint Aubert attestent « que le citoyen Joseph Lefevre, voiturier domicilié de notre dite commune, s'est toujours bien comporté à notre connoissance et sans avoir jamais reçu aucune plainte à son égard »

⁸ Jean Lefevre né le 17 décembre 1780.

Décès de Joseph Lefeuve

Joseph Lefeuve est d'abord incarcéré dans la prison de Saint Aubin du Cormier puis transféré à la Porte Marat, prison Saint Michel à Rennes.

Dans l'arrêt n° 202 du 7 frimaire An 3 concernant Marie Desrue et son fils (voir infra) une des considérations stipule :

*« ... son mari qui sur les plus légers indices fut soupçonné d'avoir participé au meurtre commis sur la personne de Jean Delalande de la commune de Saint Marc sur Couesnon le dix prairial à onze heures et demi du soir par des brigands armés de fusils, a été jetté dans les fers ou **il est mort de chagrin** »*

Le procès de Joseph Lefeuve n'aura pas lieu, il décède le 14 fructidor An II soit le 27 août 1794 à l'Hospice de la Fraternité à Rennes :

*« Le quinze fructidor, l'an second de la république une et indivisible dix heure du matin, par moy, officier public soussigné, a été recüe la déclaration par Tirit de Bedard directeur de l'hospice de la fraternité du décès de, et de **Joseph Lefeuve**, agé de quarante six ans, époux de **marie Des Rües**, natif de la chapelle St aubert prisonnier de la porte Marat, morts hier, au dit hospice.- P. Jamet l'ainé off. Public.»⁹*

Dans l'acte précédent il est question de « l'hospice républicain », il s'agit de l'Hôpital Saint Yves.

Les suites pour Marie Desrues, veuve de Joseph Lefeuve & Jean leur fils

Voici le procès verbal émis par Jean Hamon¹⁰ juge de paix du Canton de Billé du 18 nivose An 2, sur le réquisitoire de Coquelin pour les délits et pillages faits chez lui le 5 novembre 1793, à l'encontre de Marie Desrues femme Lefeuve et son fils.

En conclusion « *Mandat d'arrêt contre la Desrues et Jean Lefèvre son fils* »

Marie Desrues « *étant allée voir son mary détenu aux prisons de montagne la forêt elle fut arrêtée* »

Marie Desrues et son fils Jean sont alors détenus à la prison Marat à Rennes à partir du 22 prairial An deux.

Marie Desrues apparait dans les registres de la Commission Frey-Vaugeois¹¹, dans une liste des dossiers de suspects :

N° 168, noms des détenus : Marie Des Rues ve Lefeuve, domicile Chapelle saint Aubert

Nature du Délit : prévenue d'avoir favorisé les brigands de la vendée. 4 pièces.

Ordre d'écrouer : juge de paix du canton de Billé.

⁹ Registre d'état civil de Rennes - Arch municipales 4E2 Registre décès an II , vue 254

¹⁰ Jean Hamon 36 ans, demeurant à la Rabonnais en Saint Georges de Chesné.

¹¹ AD35 : L 4050

Marie Desrues est jugée le 14 pluviôse l'an 3^e [2 février 1795] dossier 359, et est acquittée.

Comme pour son mari, la municipalité de la Chapelle saint Aubert la soutient dans un courrier du 28 thermidor « *qui atteste que depuis quinze ans que la Desrues habite dans la commune, elle s'est toujours comportée en honnête femme et ne s'est jamais écartée des devoirs du patriotisme* ».

Le comité de surveillance et révolutionnaire de Billé chef lieu de canton et de Fougères chef lieu de district affirme « *qu'il ne leur est parvenu aucune plainte contre la Desrues* ».

Lors de son interrogatoire du 14 pluviôse An trois Marie Desrues, âgée alors de 33 ans, réfute tous les éléments à charge contre elle, « *n'ayant jamais parlé aux brigands et qu'elle n'a point tenu les propos dont on l'accuse Je n'ay point vu pillé et n'ay reconnu personne. ... elle dit seulement qu'il eut mieux valu que Coquelin donne son cheval que de laisser bruler sa maison qu'elle fit cette réponse à la femme de Michel Le Roux qui lui dit que les brigands voulaient mettre le feu chez coquelin s'il ne donne pas son cheval ... j'étais derrière le prebytère, chemin qui conduit de Vendel chez moi...* ».

Elle transmet des éléments nouveaux :

« *quand elle sortoit de chez elle pour chercher son fils elle étoit accompagnée de Jeanne Boivent demeurant alors à la Chaine et qui ne la quitta point pendant sa route* »

« *mon mary a été arrêté ainsi que moi et mon fils sur de faux rapports ils sont tous les deux morts en prison* »¹².

Le tribunal considère dès lors « *qu'il résulte des déclarations de la Desrues et de son fils, que le 15 Brumaire an deux, elle envoya ses enfants cueillir des glands ; qu'une horde de scélérats des brigands de la Vendée, qui étoient lors à Fougères remontes ses enfants, et forca Jean Le fevre âgé de douze ans de les conduire au Bourg de Vendel ; que la Desrue l'ayant appris, s'y rendit pour le réclamer, que son frère chez qui elle entra lui dit que les brigands menaçaient de mettre le feu à la maison de coquelin, s'il ne voulait pas leur donner son cheval.* »

IL considère également que « *six des scélérats qui pillèrent la maison de Coquelin et celles de ses voisins ont été condamnés à mort par le jugement du 17 pluviôse ; que la Desrues qui s'en retourna avec son enfant, et qui a vécu tranquille chez elle n'a été mise ni en arrestation ni en jugement ; preuve quelle n'a ni provoqué ni maintenu ces brigandages* ».

Il considère aussi que « *son mari qui sur les plus légers indices fut soupçonné d'avoir participé au meurtre commis sur la personne de Jean Delalande de la commune de Saint Marc sur Couesnon le dix prairial à onze heures et demi du soir par des brigands armés de fusils, a été jetté dans les fers ou il est mort de chagrin* ».

Sur les cinq témoins des exactions chez Coquelin deux seulement parlèrent du fait : « *savoir Coquelin et hamon ; le témoignage de Coquelin est inadmissible puisqu'il est personnellement intéressé à la chose ; encore il ne les charge que par des oui dire ; que Hamon juge de paix n'a pu dire que les six témoins qu'il entendit le 18 nivôse déposèrent que la Desrues excita les brigands à piller la maison de coquelin & a y mettre le feu, puisque sur son instruction elle n'en a pas même été soupçonnée, et que dans le cas contraire elle eu subie le sort de ceux qui ont été condamnés pour ce délit ;* »

¹² Nous n'avons pas retrouvé l'acte de décès de Jean Lefeuvre à Rennes ni ailleurs. A rechercher dans les registres d'écrous de la prison de Rennes.

« qu'il est invraisemblable qu'elle ait provoqué a mettre le feu à la maison de Coquelin puisqu'elle eut exposé celle de Julien Desrues son père, qui en est peu éloignée, à devenir aussi la proie des flammes».

Ainsi le tribunal considère que Marie Desrues et son fils ont été tacitement acquittés du délit par le jugement du 17 pluviôse rendu sur l'instruction du Juge de paix de Billé.

La famille Lefevre au début du 19^e siècle

Marie Desrues se remariera le 26 pluviôse An V [14 février 1797] avec René Boivent. Et décèdera à la Chauvette en la Chapelle saint Aubert le 12 novembre 1830 âgée de 69 ans.

Au mariage de leur fille Julienne Lefevre avec Joseph Rossignol le 2 février 1808 à la Chapelle Saint Aubert il est mentionné dans l'acte de mariage qui est également lu à l'assistance :

*« ...fille de feu **Joseph Lefevre** décédé dans la ville de Rennes prisonnier le 14 fructidor l'an second de la république, et de Marie Desrues ... ».*

De même en 1809 dans le registre de la Chapelle saint Aubert pour le mariage de leur autre fille Jeanne avec Michel Guérinel :

*«... fille de feu **Joseph Lefevre** décédé dans la ville de Rennes prisonnier le quatorze fructidor l'an second de la république, et de **Marie Desrue** ...»*

En 1813 à Saint Sauveur des Landes au mariage de leur fils Julien avec Anne Cogé la mention du décès reste sommaire :

*« a comparu **Julien Jean Lefevre** fils légitime de feu **Joseph Lefevre** décédé le quatorze fructidor l'an second de la république en la commune de Rennes, et de **Marie Desrues** vivante cultivatrice en la commune de la Chapelle Saint Aubert ci présente et consentante... ».*

Concernant leur fils Joseph Lefevre il est entré au service d'une armée comme le montre cette fiche :

« La Chapelle Saint Aubert : « Joseph Lefevre, né le 31 mai 1779. Campagnes de 1793 jusqu'en 1800 en qualité de sergent. Son père est mort en prison. Sa maison fut pillée par les révolutionnaires. Il a 8 enfants qu'il soutient que par son travail. Un de ses enfants est présentement en service et un autre est aveugle »¹³

Il faut comprendre pendant les campagnes de 1793 à 1800, car en 1794 à 15 ans il vit encore chez ses Parents, et le 9 janvier 1799 il se marie avec Michelle Thébault et est mentionné cultivateur à la Pirotais. Dans son acte de mariage à Billé aucune mention des circonstances du décès de son père.

Marie Desrues et ses descendants poursuivrons à la Chapelle Saint Aubert, Saint Marc sur Couesnon et Saint sauveur des Landes, leurs vies simples de cultivateurs.

Pierre Serrand¹⁴ le 12 janvier 2024

¹³ Cercle Généalogique Pays Fougères : Etat nominatif des anciens militaires des armées royales du Pays de Fougères admis par la Commission Départementale d'Ille et Vilaine à participer aux secours accordés par le Roi. (1825 - source AD35 série 4R)

Généalogie descendante

Joseph Lefevre et Marie Desrues se sont mariés en l'église de Vendel le 15 juillet 1777 :

« Nous Rt soussigné le quinziesme juillet mil sept cent soixante dix sept, avons donné le benediction nuptiale dans notre eglise de Vandel a Joesph Lefevre fils de joseph et de francoise rosinol, agé de 24 ans, domicilié de droit de la psse de la Chapelle St Hubert, d'une part et à Marie desrus fille de julien et de gillette baudoin, domiciliée de droit de cette psse, d'autre part, après trois bannies faites par trois dim-ches auc prosnes des grandes Messes paroissiales de Vandel et de la Chapelle St Aubert vu le certificatde Mr Bodin Rt en datte du 15 juillet aud. an. Ont été presents audit Mariage julien desrus père de lad desrus, jean et julien desrus ses frères, joseph Lefevre père dud lefeuvre et autres qui ont signé. Jullien DesRus jullien desrus jean des Rus J lefeuvre p :l : Delatouche Rt de Vandel »

Ils auront sept enfants

- Joseph Né et baptisé le 31 mai 1779 à la Chapelle St Aubert
Il épouse Michelle Thébault à Billé en 1799
Il décède au village du Fresne à la Chapelle St Aubert en 1850.
Joseph François 25/10/1799 La Chapelle Sy Aubert (Chauvette)
Jean René 22/11/1801 La Chapelle St Aubert (Chauvette)
Julien François 28/08/1804 La Chapelle St Aubert (Chauvette)
François 14/02/1806 La Chapelle St Aubert (Chauvette)
Jeanne Marie 02/10/1808 La chapelle St Aubert (Chauvette)
Esidor Constant 24/08/1811 La Chapelle St Aubert (le bourg)
Ange Pierre 8/11/1816 La Chapelle St Aubert (le Bourg)
Monit Marie 25/11/1822 La Chapelle St Aubert (la chaine).
- Jean, Né au Fresne en la Chapelle St Aubert le 17 octobre 1780.
Il sera incarcéré et décédera en prison en 1794.
- François, Né au fresne et baptisé le 30 juillet 1782.
Décède âgé de 10 ans au village de la Pirotais en la Chapelle St Aubert le 11 avril 1792.
- Julien Né au Fresne et baptisé à la Chapelle St Aubert en 1784. Il épouse Anne Julienne Cogé à St sauveur des Landes en 1813. Il décède à sa maison à la ferme des hautes vairies à St Sauveur des landes le 18 juillet 1847.
Enfants :

Julien Lefevre, 1815 La Chapelle St Aubert. Epouse Virgine Robert à St Sauveur des Landes en 1856.
Jean Lefevre , 1817 La Chapelle St Aubert. Militaire, décédé célibataire à Nancy.

Anne Lefevre 1819 La Chapelle St Aubert. Décédée âgée d'un mois.

Anne Lefevre 1822 La chapelle St Aubert. Epouse Michel Piel. Domiciliée de Billé décédée à l'Hôtel Dieu de Fougères en 1890.

¹⁴ Ascendance : Serrand Pierre 1957 / Serrand Pierre 1931 / Serrand Lucien 1891 / Rochelet Reine 1858 / Lefevre Reine 1828 / LeFeuvre Julien 1784 / Lefevre Joseph & Marie Desrues.

Jeanne Lefevre 1825 La Chapelle St Aubert. Epouse Pierre Desrues. Décédée chez son fils à la Chapelle Janson en 1897.

Reine Lefevre 1829 la Chapelle St Aubert. Eouse François Rochelet à St Sauveur des Landes en 1856. Décédée à Mézières sur Couesnon (four à chaux) en 1906.
Dont Reine Rochelet épouse Pierre Serrand.

Julienne Née au fresne en la Chapelle saint Aubert le 24 décembre 1785. Elle épouse Julien Rossignol le 2 février 1808. Elle décède à la Chainé en la Chapelle st Aubert le 3 juin 1861. Enfants :

Joseph Julien Rossignol, 15/5/1809 La Chapelle St Aubert, la Chainé. Epouse marie Houdusse. Décédé journalier à Chaudeboeuf en St sauveur des Landes le 7/4/1883. Dont :

- Joseph

Jean Marin Rossignol, 29/4/1811 La Chapelle St Aubert, La Chainé. Epouse Marie Bouvier. Cultivateur, décédé à la Chapelle Saint Aubert le 12 octobre 1876

Benjamin Rossignol né vers 1814 à la Chapelle st Aubert. Décédé à 78 ans à la Chapelle St Aubert, témoin Jean Rossignol 24 ans son neveu et Piere Louvigné voisin.

Julien Pierre Rossignol, 10/03/1816 La Chapelle St Aubert, la Chainé. Epouse Jeanne Prodhomme. Marchand, décédé à St sauveur des Landes le 30 avril 1883.

Sainte Anne Rossignol 01/11/1818 La Chapelle St Aubert, la Chainé. Parrain Joseph Lefevre, marraine Anne Cogé. Décédée le 6/1/1819 à La Chapelle St Aubert (la chainé).

Amand Rossignol, 25/01/1821 La Chapelle St Aubert la Chainé. Décédé à la Chapelle St Aubert le 8 octobre 1830.

Reine Rossignol, 07/03/1823 La Chapelle St Aubert, la Chainé. Epouse Jean Pierre Rochelet. Décédée à la Chapelle St Aubert le 29 décembre 1881.

Jeanne Marie Née au Frêne en 1788. Cultivatrice, elle épouse Michel Julien Guérinel 18 ans, le 29 mai 1809 à la Chapelle St Aubert. Elle décède¹⁵ âgée de 73 ans à la Chainé n la Chapelle St Aubert en 1861.

Jeanne Michelle Leguérinel née à St Marc sur Couesnon , Beaumont, le 4/9/1810.
Epouse Jan Coquelin à St Ouen des Alleux le 19 mai 1835.

*Michel Jean 19 mai 1836 St Ouen des Alleux

¹⁵ Au mariage de ses filles Marie renée et Michelle Marie elle est dite décédée à St Ouen des Alleux le 24 janvier 1830 au Rocher poirier.

Marie Renée Guérinel née le 13 mai 1813 à St Marc sur Couesnon. Domiciliée du Tiercent, y épouse Pierre Jean Morel le 28 juillet 1850 . Décédée à 78 ans à la Noë en St Marc sur Couesnon le 25/11/1788

Anne Guérinel, originaire de St marc sur Couesnonn décédée âgée de 7 ans à St Hilaire des Landes le 21 septembre 1825.

Michelle Marie Guérinel, née le 2/10/1819 à St Hilaire des landes. Domiciliée du Tiercent y épouse Gilles martin le 30 avril 1848.
Décédée à Baillé (Monteval) le 7/4/1883.

Julien Marie Guérinel, Né à St Ouen des Alleux le 8/8/1828. Epouse Sainte Coudray.
Décédé à St marc le Blanc le 16/10/1900 âgé de 72 ans.
*Jean Guérinel tailleur de Pierre 25 ans en 1900.

Ascendance de Joseph Lefeuvre et de Marie Desrues

- 2 - [Joseph LEFEUVRE](#) 1752-1794
- 3 - [Marie DESRUES](#)

• Génération 3

- 4 - [Joseph LEFEUVRE](#) 1712-1782
- 5 - [Françoise ROSSIGNOL](#) ca 1720-
- 6 - [Julien DESRUES](#) 1727-
- 7 - [Gilette BAUDOIN](#) ca 1728-

• Génération 4

- 8 - [Pierre LEFEUVRE](#) ca 1681-1761
- 9 - [Marguerite PIGEON](#)
- 10 - [Jean ROSSIGNOL](#) ca 1684-
- 11 - [Julienne CHEVALLIER](#) 1694-
- 12 - [Hilaire DESRUES](#) ca 1699-1774
- 13 - [Jeanne BOUYERE](#)
- 14 - [Georges BEAUDOIN](#) ca 1685-1765
- 15 - [Michelle PRIOUL](#) 1689-

• Génération 5

- 16 - [Jan LEFEUVRE](#)
- 17 - [Perrine PICHOT](#)
- 18 - [Estienne PIGEON](#) ca 1632-1688
- 19 - [Jeanne GAULTIER](#) †1722
- 20 - [Jean ROUSSIGNEUL](#)
- 21 - [Perrine DUBREIL](#)
- 22 - [Pierre CHEVALLIER](#) 1662-1694
- 23 - [Anne Bertrande ALLAIN](#) 1671
- 24 - [Julien DESRUES](#) ca 1677-1727
- 25 - [Michelle PICHOT](#) 1678-1743
- 26 - [Julien BOYERE](#) ca 1673-1752
- 27 - [Jacquine LOUVIGNE](#) †1719
- 28 - [Guillaume BEAUDOIN](#)
- 29 - [Jeanne PRIOUL](#)
- 30 - [Guillaume PRIOUL](#) ca 1659-1696
- 31 - [Gilette BASTON](#) 1664-1700

• Génération 6

- 44 - [Michel CHEVALLIER](#) 1632-
- 45 - [Jeanne DU FEU](#) ca 1633-1683
- 46 - [Pierre ALLAIN](#) †1678
- 47 - [Jeanne Jamet](#) †1701
- 60 - [Julien PRIOUL](#)

- 61 - [Georgine MEDARD](#)
- 62 - [Julien BASTON](#) ca 1636-1696
- 63 - [Gillette JEHANNIN](#) 1641-

• Génération 7

- 88 - [Thomas CHEVALLIER](#) †
- 89 - [Michelle BALLUAYS](#) †
- 90 - [Gilles DU FEU](#) †
- 91 - [Guillemette CUPIFF](#) 1609-
- 92 - [Bertrand ALLAIN](#)
- 93 - [Perrine Guillard](#)
- 94 - [Guillaume Jamet](#)
- 95 - [Jeanne CHEVE](#)
- 126 - [Pierre JEHANNIN](#)
- 127 - [Etiennette FROGER](#)

• Génération 8

- 180 - [Georges DU FEU](#) ca 1575-
- 181 - [P..... Nicole](#)
- 182 - [Guille CUPIFF](#) ca 1575-ca 1625
- 183 - [Jeanne DE BENAZE](#) ca 1585-
- 254 - [Jean FROGER](#) †1633/
- 255 - [Jacquine NUSSAINT](#) †1633

• Génération 9

- 360 - [Georges DU FEU](#) ca 1545-
- 361 - [Jacqueline DE LAUNAY](#) ca 1550-
- 364 - [x CUPIFF](#)
- 365 - [? ?](#)
- 366 - [Nicolas BENAZE \(de\)](#) ca 1545-1606
- 367 - [Ollive LEZIART](#) ca 1558-

• Génération 10

- 720 - [Gilles DU FEU](#) ca 1490-
- 721 - [Hélène AUCHER](#) ca 1500-
- 722 - [x DE LAUNAY](#)
- 723 - [? ?](#)
- 728 - [x CUPIFF](#)
- 729 - [? ?](#)
- 732 - [Jean BENAZE \(de\)](#) 1520-1603
- 733 - [Françoise ARGENTRE \(D'\)](#) ca 1530-
- 734 - [Jean LEZIART](#)
- 735 - [Jacquette COURRIOLE](#)

• Génération 11

- 1 440 - [Charles DU FEU](#) ca 1460-
- 1 441 - [? ?](#)
- 1 442 - [Olivier AUCHER](#)
- 1 443 - [Bertranne LECLERC](#)
- 1 444 - [x CHALLET](#)
- 1 445 - [? ?](#)
- 1 464 - [Raoul BENAZE \(de\)](#) †/-2221
- 1 465 - [Ollive CROQ](#)
- 1 466 - [Jean ou Pierre D'ARGENTRE](#) 1488-1548
- 1 467 - [? ?](#)
- 1 468 - [Pierre LEZIART](#)
- 1 469 - [Jeanne CHAMPEAUX de](#)
- 1 470 - [Olivier COURIOLLE](#)
- 1 471 - [Marguerite LE BARILLER](#)

*